

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 17 (1909)
Heft: 12

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1836 de Spengler, *z.*

Lausanne, souvenir du Tir fédéral, le Pavillon de réception,
lith. en noir 173/106.

— de Spengler, *z.*

Lausanne, souvenir du Tir fédéral, le Café, lith. en noir
170/106.

1845 Piot, Auguste, *p.*

Vue des Belles-Roches. Aquarelle. Prop. de M. Barbey,
docteur.

(*A suivre.*)

Eug. BORGEAUD.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Un des plus beaux souvenirs qui restera des fêtes grandioses par lesquelles les Genevois ont célébré le Jubilé de 1909 sera sans contredit la magistrale étude consacrée par M. le professeur Charles Borgeaud à l'**Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon**. Cette introduction à l'histoire de l'Académie et de l'Université de Genève au XIX^e siècle forme à elle seule un magnifique volume in-quarto, édité avec le plus grand luxe.

L'histoire genevoise offre, entre autres péripéties, celle-ci, que la cité de Calvin fut française de 1798 à 1813. La plus originale, la plus particulariste (dans le bon sens du mot) et la plus indépendante des petites républiques se trouva incorporée à l'Etat le plus unitaire, le plus centralisé et aussi le plus despotiquement gouverné que l'on puisse concevoir. L'Académie de Calvin, création toute spéciale, essentiellement protestante, pourrait-elle rentrer dans le cadre de l'Université de France telle que l'avait organisée Napoléon et dont l'étiquette était catholique. Nous ne saurions suivre pas à pas le captivant exposé de M. Charles Borgeaud à travers les phases de cette histoire. Les Genevois surent mettre en pratique la devise « Aide toi, le ciel t'aidera ». A force de ténacité et de diplomatie, ils arrivèrent, non seulement à sauvegarder l'établissement de hautes études qu'ils possédaient, mais à lui donner une extension que n'avait pas rêvée son fondateur. L'Académie impériale, fondée en réalité le 10 mai 1806, ne fonctionna régulièrement en France qu'en 1808. « Que pouvait être, dit M. Borgeaud,

la place de l'Ecole de Genève dans cet édifice majestueux, à toutes les parties si étroitement reliées au centre et disposées comme un amphithéâtre, autour du trône ? » En réalité, l'Académie de Calvin ne rentrait pas dans cet édifice ; mais les Genevois se démenèrent. Marc-Auguste Pictet remit à Fontannes, grand-maître de l'Université, un rapport détaillé sur l'état de l'instruction publique à Genève. Fontannes était bien disposé envers Genève. Mais l'empereur l'était moins. « Le sentiment de Napoléon à l'égard de Genève, dit M. Borgeaud, a passé par plusieurs phases distinctes qu'il faudra étudier de très près, si l'on veut écrire l'histoire du département du Léman. Le soldat de la République, le général en chef de l'armée d'Italie, rend hommage à la patrie de Rousseau, le premier consul lui témoigne son estime et veut connaître ses savants ; le consul à vie l'honore tout en y discernant un foyer d'idéologie, l'empereur couronné par le pape la tolère, l'empereur malheureux la déteste. » Grâce à Fontannes, cependant, l'empereur finit par consacrer l'existence de l'Académie de Genève, dont le ressort s'étendait sur la ville et l'arrondissement de Genève ; elle comprenait trois facultés : théologie réformée, sciences, lettres ; de plus les professeurs de droit et de médecine donnaient un enseignement préparatoire. Boissier en devint le recteur, et parmi les professeurs il faut citer Sismondi (Simonde, écrivait Fontannes) qui recevait une chaire de philosophie. Marc-Auguste Pictet, inspecteur général de l'instruction publique, prenait le titre d'inspecteur de l'Académie. L'Académie compta, pendant ces années, de 123 à 154 étudiants. La plupart des professeurs n'avaient pas de traitement, les plus favorisés recevaient par an 1200 francs d'honoraires. L'Académie vivait néanmoins. Mais dans les dernières années de l'empire, à partir de 1810, Genève fut en butte à des tentatives sérieuses de catholicisation, appuyées par Napoléon lui-même. Plusieurs ordres religieux s'y établirent. Enfin le gouvernement français mettait la main sur les biens de la société économique (dont les fonds avaient servi jusque-là à soutenir l'Académie) et l'incorporait à l'administration de l'empire. Napoléon se faisait de plus en plus tyrannique, aussi la nouvelle de ses revers fut-elle accueillie à Genève avec joie. Lorsque les Autrichiens entrèrent dans la ville, le 31 décembre 1813, ils y furent reçus en libérateurs. « Enfin, nous voilà chez nous, » purent s'écrier les Genevois, lorsque les derniers soldats de Napoléon eurent quitté la ville et que la porte de la cité se fut refermée sur eux.

P. M.

